

Editeur: Ville de Maxéville (54320), représentée par son maire, Henri BEGORRE 14, rue du 15 septembre 1944. Tél. 03 83 32 30 00 Courriel: Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr - Site: www.mairie-maxeville.fr

Directeur de la publication : Henri BEGORRE Rédactrices : Christine BICHATON, Véronique THIETRY. Mise en page et impression : PILE OU FACE/COLIN FRERES IMPRIMEURS Parution : mensuel tiré à 4600 exemplaires Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le numéro 479

Avril 2005

Le vote du budget communal est l'occasion pour le Conseil Municipal de choisir les orientations de l'action publique. Pour 2005, c'est chose faite depuis le 29 mars, avec des impôts communaux en Instituée par la loi d'orientation pour la ville, votée en juillet 1991, la D.S.U (Dotation de Solidarité Urbaine) est calculée en fonction de l'indice de ressources et de charges d'une ville. Recalculée dans le cadre de la loi de cohésion sociale adoptée en décembre 2004, son augmentation est bien légitime au vu de la configuration de Maxéville et de l'action sociale menée depuis longtemps.

Concrètement, l'augmentation de la D.S.U permet une baisse des taux d'imposition et pour le contribuable maxévillois, un retour à la valeur de 2003 (qui n'avait pas augmenté depuis 1999), soit 2,2 %. La ville continuera par ailleurs à renforcer les moyens nécessaires aux actions sociales et éducatives telles l'aide aux loisirs et aux vacances, la participation aux projets d'Ecoles et le partena-

riat avec les associations, pour une offre diversifiée d'activités et de services.

L'implantation d'IRH Environnement sur le site Saint-Jacques II, lieu symbolique pour la Ville, rejoint cette préoccupation, puisqu'un des piliers de notre action est l'emploi. Cette avancée vers l'implantation d'une entreprise marque bien la volonté de la Mairie. Même s'il faut bien d'autres créations d'emplois!

Pour finir, et puisque le printemps nous promet des activités «vertes» je vous invite tous à participer à la Bourse aux Plantes du 2 avril.

Votre maire, Henri Bégorre

9^{ème} bourse

Que tous ceux qui possèdent en surnombre des vivaces, bulbes, semences, arbustes, plantes d'appartement se préparent à troquer! La 9ème Bourse aux Plantes aura lieu le 2 avril à la salle du Parc

rue Charcot de 14h à 17h. Anne Lodolo, Adjointe Déléguée el-vous à à l'Environnement nous en dit plus sur cette édition de printemps : «Comme d'habitude, le troc de plantes sera à l'honneur : Au lieu de les jeter, les maxévillois peuvent amener et échanger toutes sortes de végétaux à replanter. Pendant que les adultes feront leur petit marché de printemps, les enfants pourront réaliser à l'atelier qui leur est réservé, des fleurs en papier façon «Origami», pratique asiatique du pliage (de 14h à 16h). Ils avaient déjà beaucoup aimé les souris en pots de terre de l'automne dernier et l'atelier mangeoire à oiseaux ! Comme les autres fois, nous avons prévu une autre activité pour les adultes ; cette année ce sera la confection d'un chemin de table végétal, avec les conseils de Véronique Mangin du Service Fleurissement (de 15h à 16h)». Une centaine de visiteurs sont attendus, et pas seulement de Maxéville, puisque la Bourse aux Plantes de Maxéville fait déjà des émules dans tout le département!

Un petit mot déjà sur la Bourse aux Plantes d'automne, qui se tiendra le **15 octobre** à la Salle du Parc. Toujours le troc de plantes et pour l'animation, l'association des «Croqueurs de Pommes», pour tout savoir sur les différentes variétés de pommes, des plus anciennes aux plus récentes.

Un atelier dégustation suivra, ainsi qu'une démonstration sur pressoir de la fabrication du jus de pomme. La manifestation sera également l'occasion de visiter les jardins «Verger» et «Conservatoire» puisque la Ville de Maxéville a été retenue avec 3 autres communes pour revaloriser deux parcelles dans le cadre de l'OPAV (Opération



A Bourse aux Plantes de maxéville : les visiteurs repartent rarement les mains vides !

Point sur l'aménagement du Parc



L'allée existante sera déplacée afin d'agrandir l'aire de jeu qui passera de 600 à 1200 m²

En 2001, la Ville avait le projet de revoir le Parc dans sa globalité et d'acquérir du terrain supplémentaire, ce qui a été réalisé. En 2002. l'extension a été entreprise grâce au terrain se trouvant derrière la Trésorerie Principale et s'est achevée en juin 2003.

Cette année, un passage comportant quelques garages et places de parking va être aménagé sur la rue Marcel Simon et s'ouvrira sur l'extension du Parc. Les travaux commenceront en avril et le cœur vert s'en trouvera agrandi. La déclive au coin de la rue Charcot sera bientôt végétalisée et fermée. A l'emplacement du vieux pont de bois, un tourniquet sera installé pour les enfants.

Le nouveau visage du Parc, sans que l'on ai enlevé un seul arbre, comportera, dans sa partie ancienne : La zone d'activités et de manifestations, l'aire de jeux et du temps de cantine. Dans sa partie nouvelle, l'extension avec zone de repos.

Après concertation avec les utilisateurs du parc (parents, nourrices, assistantes maternelles et l'association Max Anim), la fréquentation du Parc s'est révélée si intense que l'aire de jeux passera de 600 m² à 1200m². Après contrôle, l'aire se révèle sécurisée mais les structures en bois doivent être remplacées. Les jeux seront redéfinis par tranche d'âges : 3-6 ans, 6-9 ans et 9-12 ans, et repérés par des pastilles de couleur ou marquage au sol. Trois petits bancs pour enfants et une mini table de pique-nique viendront compléter les nouvelles installations. Le coût du réaménagement de l'aire de jeu s'élève à 112 500 euros, sachant qu'un m^2 de sol adapté revient à 125 euros. Les travaux devraient être achevés à l'automne.

Composteurs

Pour tous les habitants souhaitant faire l'acquisition d'un composteur dont la Ville est dépositaire pour la CUGN : quelques uns seront disponibles lors de la Bourse aux Plantes.

Les nouveaux tarifs seront communiqués ultérieurement.

Les composteurs représentent un geste non négligeable pour le développement durable.

Outils de jardin

L'Association «Max Jardins» organise pendant la Bourse aux Plantes un troc d'outils de jardin. Pensez à apporter les outils qui ne vous servent plus et profitez de la présence de Max Jardins pour retirer un bulletin de participation au «Concours du plus beau jardin fleuri ou du plus beau potager». Attention, les inscriptions doivent être effectuées avant le 29 mai.

Contact : Michel Hislen, président de l'Association «Max Jardins» 03 83 97 31 18. 13, rue de la Seille 54320 Maxéville ou boîte aux lettres derrière le Centre Médico-social.

Récupérateurs d'eau

La Ville a budgété l'année dernière l'achat de cuves de 1000 litres afin d'équiper les jardins familiaux jusque là privés d'eau d'arrosage. Les eaux pluviales seront ainsi récupérées dans de grosses cuves noires (évitant la prolifération de micro algues par manque de lumière). Une cuve par parcelle sera installée.

Plantes d'appartement

C'est le moment d'éliminer les feuilles mortes ou abîmées et d'en ôter toute la poussière accumulée pendant l'hiver. Augmenter aussi l'arrosage et faire un apport d'engrais.

Balcons, terrasses, jardins de ville

Préparer les bacs et jardinières pour les plantations de printemps. Semer les annuelles rustiques. Choisir, pour les jardinières, des plantes qui résistent au vent et adaptées à l'exposition.

Planter les arbustes persistants, biner et nettoyer entre les bulbes et rhizomes, surveiller l'apparition de parasites sur les fruitiers, biner, désherber et sarcler les zones potagères. Terminer la taille des rosiers et les nourrir avec un engrais. Mettre en place les vivaces à floraison tardive ou lente, procéder à la division des vieilles touffes, après avoir bêché.

«Visitez un jardin en Lorraine 2005»



Control Les bosquets selon Emmanuel Héré à Lunéville

Pleins feux sur le XVIIIe siècle ! Composition et décor du jardin XVIIIe sera le thème développé lors de la campagne «Visitez un jardin en Lorraine». Pour la 18ème année consécutive, la Lorraine met en valeur et anime ses jardins publics et privés, soutenue par la Région Lorraine, la Drac, la Diren et l'Association PA.J.LOR. Sous leur impulsion, 115 jardins seront ouverts d'avril à octobre.

www.culture.gouv.fr/lorraine ou





IRH Environnement

Encore un pas vers l'installation du Groupe



Le Conseil Municipal de Maxéville vient de formaliser l'accord de mise à disposition des ex-locaux ASAT à la SA IRH Environnement. Les travaux nécessaires (3 M€HT) vont être lancés, pour un début d'activité en juin 2006.

La ville de Maxéville est associée à l'histoire de ce bâtiment depuis 1984, date à laquelle l'usine Thomson Semi-conducteurs s'implante sur le site, grâce en particulier, à la volonté de la Ville d'accueillir une entreprise de haute technologie. Malgré les problèmes inhérents à ce secteur industriel (ce sera ST Microelectronics, puis ASAT !), plusieurs centaines de personnes y travaillent, avec un savoir-faire reconnu. La dernière crise dans cette activité en 2001-2002 conduira à la fermeture définitive. Depuis, la Municipalité a pris la décision de ne pas baisser les bras, de racheter les murs pour 3 millions d'euros et de faire son possible pour qu'une nouvelle activité recréée des emplois sur ce site St Jacques II.

Pourquoi IRH Environnement?

Implantée à Vandoeuvre, sur le Pôle de l'Eau, IRH Environnement n'a plus de locaux adaptés à sa croissance, et Maxéville s'est révélée une implantation logique et intéressante à plus d'un titre. IRH Environnement ne fait pas d'électronique mais utilise les salles blanches et les fluides d'une manière proche pour ses analyses : on est bien dans la réutilisation d'un bâtiment dans sa source première. Le groupe pourra accueillir sur un même site sa société mère, sa filiale Développement Durable et probablement la filiale ICF Environnement (secteur des sites et sols pollués). En disposant d'un bâtiment construit sur un seul étage, IRH Environnement pourra optimiser les flux de production de son grand laboratoire. Situé dans une zone industrielle, l'accessibilité (24h/24) en sera facilitée.

D'autre part, l'environnement et la santé sont des marchés porteurs, et en forte croissance (15 % en terme de chiffre d'affaires pour IRH en 2004) : 200 personnes travailleront à terme sur le site pour 120 aujourd'hui... C'est la revitalisation d'un bâtiment dédié à la technologie qui s'appuie sur des compétences régionales de formation et de recherche. Une implantation et une activité dont les maxévillois pourront être fiers !



Une opération réaliste et mesurée, sans incidence pour le contribuable

«Le Conseil Municipal du 7 mars 2005 met à disposition les locaux de l'ancienne usine ASAT à la SA IRH Environnement en autorisant Monsieur Henri Bégorre, Maire de Maxéville à signer un bail commercial d'une durée de 21 ans et à lancer les travaux nécessaires (3 millions d'euros) à la mise à niveau des bâtiments pour une installation de l'activité au plus tard le 30 juin 2006. Cette opération est l'aboutissement d'une action concertée avec l'Etat, la Région

Lorraine, le Conseil Général de Meurthe et Moselle et le Grand Nancy, qui épaulent l'entreprise dans son projet».

L'amortissement de l'acquisition et des travaux se fera sur 25 ans, par les loyers payés. L'essentiel du bâtiment est loué à IRH Environnement, la surface restante, louée par la suite, générant aussi des recettes. Cela ne conduit à aucun impôt supplémentaire, ni à aucune ponction sur les actions menées par la municipalité, en investissement ou en fonctionnement.

Pour preuve, le Conseil Municipal vient de décider une baisse des impôts!



IRH Environnement

Société principale du Groupe, fondée en 1953 à Nancy. Le Groupe IRH Environnement, laboratoire d'analyses - bureau d'études - cabinet d'ingénieurs - conseil, dans le secteur de l'environnement, spécialisé dans les domaines de l'eau (potable, de rivière, souterraine, résiduaire, urbaine, rejets industriels, de procédés...), de l'air, de l'hygiène industrielle et des sols. Ses activités couvrent l'ensemble de la problématique environnementale des collectivités et industries.

Avis de l'opposition

Location des locaux d'ASAT par l'entreprise IRH

Monsieur le Maire a trouvé à louer le site d'ASAT mais à quel prix ! Historique : En 2002, la majorité municipale sans aucune concertation achète les locaux d'ASAT pour 3 M€ avec un éventuel repreneur, le dit repreneur jette vite l'éponge et la ville se retrouve avec un bâtiment vide. 3 ans après, toujours sans repreneur sérieux, le Maire se tourne vers une location. L'entreprise IRH installée à Vandoeuvre est prête à louer à condition que la municipalité engage des travaux : coût de l'opération 3 M€.

3 M€ + 3 M€ égale 6 M€ pour la ville.

Les élus d'opposition de la gauche plurielle ont voté contre ce projet, pourquoi ?

O Bail commercial de 21 ans avec une période incompressible de 12 ans.

- ② Loyer basé uniquement sur le remboursement brut des travaux (calcul simpliste 250 000 € par 12 égale 3 M€) sans prendre en compte les assurances du bâtiment, les intérêts de la dette, les travaux d'entretien sur les 12 ans et surtout le remboursement du premier emprunt de 3 M€ pour l'achat du bâtiment.
- O Délocalisation intra-communauté urbaine. L'entreprise IRH est basée actuellement à Vandoeuvre et vient à Maxéville ce qui n'entraîne aucune création d'emplois et aucune retombée pour la ville (commerces et écoles).
- > Exonération pendant 5 ans de la taxe foncière.

Le Maire prétend que l'opération sera blanche sur 30 ans. Il est irresponsable de raisonner à l'heure actuelle sur une si grande durée, quelle entreprise peut dire ce qu'elle fera dans 30 ans. Le groupe de la gauche plurielle ne veut et ne peut prendre le risque d'endetter encore plus notre ville. On ne joue pas avec l'argent du contribuable.

Le groupe de la gauche plurielle.

Enquête publique

En partenariat avec les communes concernées, le Grand Nancy engage une révision simplifiée du POS des villes de Nancy et de Maxéville, afin de préparer le cadre réglementaire à la réalisation du projet d'implantation du centre pénitentiaire dans le contexte de développement urbain du plateau.

L'enquête publique, qui fait suite à la concertation préalable, a débuté le lundi 14 mars et s'achèvera le mardi 12 avril.

Toute personne intéressée peut consulter le dossier et inscrire ses observations dans les registres prévus à cet effet, aux heures d'ouverture habituelles des mairies de Nancy et de Maxéville.

Monsieur Idoux, nommé commissaire enquêteur, recevra le public le mardi 12 avril :

- on mairie de Nancy de 9h30 à 11h30
-) en mairie de Maxéville de 14h30 à 16h30.

Référendum sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe

Les jeunes nés entre le 1er janvier 1987 et le 28 mai 1987 (minuit) peuvent s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 19 mai dernier délai,** afin de participer au référendum fixé au 29 mai prochain. Cette inscription s'effectue en mairie et sera effective après avis du Juge. Pensez à vous munir d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone).

Salon des Vacances 2005

Le prochain salon des vacances aura lieu dans la salle des banquets du CILM à Champ le Bœuf le **mercredi 4 mai** de 10h à 18h.

Il s'adresse à toutes les familles Maxévilloises dont les enfants âgés de

moins de 18 ans désirent partir en colonie de vacances cet été. Vous y rencontrerez de nombreux prestataires de séjours : UFCV, ODCVL, OPCV, AROEVEN, Cocktail Evasion... ainsi que des représentants du Conseil Général, de la CAF et de la Mairie de Maxéville, qui vous permettront d'effectuer, en un seul endroit et en même temps, tou-

tes vos démarches d'inscription et de demande d'aide financière.

La note d'information contenant les barèmes et conditions d'octroi
de l'aide aux vacances 2005 sera disponible en mairie et à l'annexe
du CILM courant avril ainsi que sur www.mairie-maxeville.fr.







⊘ Contacts

Jusqu'au 16 avril	Exposition de calligraphies à l'Eclat de Verre, 7 rue du Général Hoche à Nancy. Vernissage le samedi 2 avril de 16h30 à 19h.	Apex 03 83 30 05 67
Les 1er & 2 avril	Rencontres d'information de 9h à 11h : le vendredi à la cafétéria de la Cascade, le samedi au local de l'association, 16 rue de la Moselotte. Permanences : CILM de 17h à 18h30 chaque 1er jeudi du mois, au 16 rue de la Moselotte de 13h30 à 15h le 3e jeudi.	Locataires indépendants du Champ le Bœuf 03 83 97 00 22
Samedi 2 avril	 Bourse aux plantes, troc d'outillage. Voir p1. Basket : cadets / Houdemont à 16h au complexe Léo Lagrange. Handball au complexe Marie Marvingt : seniors 2 / Laxou à 18h30, seniors 1 / ASPTT Nancy à 20h30. Repas dansant animé par un DJ à partir de 19h30 à la salle des banquets du CILM. Possibilité de venir costumé. 	Lynx Maxévillois 03 83 98 14 99 AS Maxéville Handball 03 83 92 53 78 Comité des fêtes de CLB 06 82 83 67 55
Les 2 & 3 avril	 Tournoi open de squash au Squash du Rêve 22 rue Lafayette. Ouvertures d'Ateliers d'artistes : Découvert des peintures d'Alain Simon et de son invité Claude Anheim 	Franck Sinkee 03 83 36 40 40 03 83 32 35 37
	au 1, rue du Général Leclerc le samedi de 13h à 22h, le dimanche de 13h à 19h. Stage de lindy hop (danse swing des années folles à l'origine du rock'n'roll) à la salle Louis Colin à Laxou. Une soirée dansante aura lieu le samedi.	site www.capdanse.net
Du 4 au 14 avril	(>) Exposition "Bleu Clandestin" : peintures, sculptures, poèmes et musique dans le hall du CILM. Entrée libre.	Esaf 54 - Réponse 03 83 97 03 16
Mardi 5 avril	 Collecte trimestrielle des objets hétérogènes. Merci d'attendre la veille après 20h pour déposer vos objets sur le trottoir. Sortie au Val d'Ajol. Départ du bus à 6h30 du complexe Marie Marvingt, visite d'une entreprise d'ustensiles de cuisine, d'une distillerie, repas et après-midi dansant à la croisette d'Hérival. Permanence gratuite du Conciliateur de justice de 8h30 à 11h30 au CILM, 23 rue de la Meuse. Dépôt des articles pour la bourse aux vêtements de 14h à 19h à la salle des spectacles du CILM. 15 articles maximums par personne, le matériel de bébé est en plus. Carte spéciale bourse 5€, gratuit pour les membres. L'association prend 10% sur la vente. 	Amicale des retraités Solvay 03 83 36 61 53 AGCLB Agnès Huguin 03 83 98 29 04
Mercredi 6 avril	M@x'net : atelier petite maintenance du matériel informatique ouvert à tous de 10h à 12h au local M@x'net du Centre. Tarifs : Maxévillois & adhérents 1€, autres 4€.	Infosel, Ville de Maxéville, AQCLB, MJC Maxéville 03 83 32 45 68
Jeudi 7 avril	O Bourse aux vêtements hommes, femmes, enfants à la salle des spectacles du CILM de 14h à 19h.	AQCLB Monique Briot 03 83 96 34 71
Vendredi 8 avril	Ovoiturage pour assister au spectacle "Par les cornes" de Juan Cocho à 20h30 au théâtre de la Manufacture. Pré-inscription obligatoire auprès de Claudine.	Esaf54@wanadoo.fr
Samedi 9 avril	 Consultation juridique gratuite en mairie, 14 rue du 15 Septembre 1944 de 9h30 à 11h30. M@x'net: cession d'initiation à l'informatique (et initiation à 123asso pour les adhérents de l'AQCLB et de la MJC) de 10h à 12h au local M@x'net du Centre. Gratuit. Handball au complexe Marie Marvingt: 14 ans / Blenod à 14h, -18 ans / Metz-Magny à 16h. Basket au complexe Léo Lagrange: poussins / St Nicolas à 15h30, seniors / Auboué à 18h30. 	Ville de Maxéville, MJC Maxéville et AQCLB 03 83 32 45 68 AS Maxéville Handball 03 83 92 53 78 Lynx Maxévillois 03 83 98 14 99
Dimanche 10 avril	Participation au rendez-vous annuel du Club Alpin à Maron pour une marche de 14 kms. Rendez-vous à 10h au parking de la Cascade. Prévoir un repas tiré du sac.	AGCLB Gérard Vatry 06 62 82 23 47
	Thé dansant à la salle du parc de 14h à 19h. Entrée : 6€.	Club des gais lurons 03 83 36 76 14
Lundi 11 avril Du 11 au 15 avril	 Retrait des gains et invendus de la bourse aux vêtements de 17h30 à 19h30 à la salle des spectacles du CILM. Voyage à Venise. Départ du complexe Marie Marvingt à 4h30 du matin. Munissez-vous de votre carte européenne d'assurance 	AQCLB 03 83 98 29 04, 03 83 96 34 71 Amicale des retraités Solvay
Mondi 42 ovnil	maladie et d'une carte d'identité en cours de validité.	03 83 35 04 38
Mardi 12 avril Mercredi 13 avril	Thé dansant animé par l'orchestre de Gérard Quenel à partir de 14h à la salle des banquets du CILM. Entrée : 5€.	Comité des fêtes de CLB 03 83 98 38 18
	M@x'net : atelier petite maintenance du matériel informatique ouvert à tous de 10h à 12h au local M@x'net du Centre. Tarifs : Maxévillois & adhérents 1€, autres 4€.	Infosel, Ville de Maxéville, AQCLB et MJC Maxéville 03 83 32 45 68
Jeudi 14 avril	Réunion d'information pour les assistantes maternelles et les parents employeurs sur l'application de la nouvelle convention collective à la salle du parc de 20h30 à 22h. Elle sera animée par le Relais Conseil Assistantes Maternelles de la CAF.	Mairie 03 83 32 30 00 poste 123
Samedi 16 avril	 > M@x'net: Cession d'initiation à l'informatique (et initiation à 123 asso pour les adhérents de l'AQCLB et de la MJC) de 10h à 12h au local M@x'net de l'école Jules Romains. Gratuit. > Matchs de squash de National II au Squash du Rêve, 22 rue Lafayette : Le Rêve / Rouen à 10h, Rouen / Le Mans à 14h, Le Rêve / Le Mans à 18h. > Tournoi de pétanque en doublette ouvert aux plus de 12 ans dans le parc de la mairie à partir de 13h30. Inscription : 3€. > Rencontre de belote et tarot au CILM. Inscriptions à partir de 13h30, début des jeux à 14h. Chaque participant reçoit un lot. 	Ville de Maxéville, MJC Maxéville et AQCLB 03 83 32 45 68 Franck Sinkee 03 83 36 40 40 Junior Association des Aulnes 06 67 40 30 2 Haut Marnais de M&M 03 83 97 31 18
	Natelier "goûts et saveurs": confection et dégustation de pierogi", plat polonais de 19h à 22h au 15, rue de la Seille. Participation: 3€.	Esaf 54 03 83 97 03 16
	> Handball: seniors 1 / ESS Dieulouard à 20h30 au complexe Marie Marvingt.	AS Maxéville Handball 03 83 92 53 78
Du 18 au 22 avril	Stage de danse Africaine pour adultes animé par Laur Perrin au complexe Marie Marvingt de 19h à 21h. Tarif : 65€ (adhérents MJC 45€).	MJC Maxéville 03 83 32 45 68 06 30 40 86 42
Du 18 au 25 avril	Stage «Stretching et placement corporel» pour hommes et femmes de tous âges de 18h30 à 20h30 au complexe sportif Léo Lagrange. Cours à la carte : 1, 2 5, 6, ou 10 cours.	Amnésia 03 83 98 25 24
Du 18 au 29 avril	 CLSH sur le thème «la nature et les découvertes» pour les enfants de 3 à 12 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h à Max'anim au Centre et à la salle annexe du CILM à Champ le Bœuf : ateliers création, goût, musique sorties piscine, Fraispertuis chasse au trésors, course d'orientation. Animations vacances pour les 10-18 ans. Voir p4. 	Inscriptions : mairie 03 83 32 30 00 Programme : Fédération des Oeuvres Laïques 03 83 35 15 73
Mardi 19 avril	 Sortie dans les Vosges ouverte à tous avec visite de l'imagerie d'Epinal, déjeuner au col de Martimpré et après-midi libre à Gérardmer. Départ devant la salle du parc rue Charcot à 9h, retour prévu vers 18h30. Petit déjeuner rencontre gratuit sur le thème «Quelles vacances pour la famille et les enfants ?» à 9h, au 15 rue de la Seille. Cinéma à la salle des spectacles du CILM : Bob l'éponge à 17h30 ; Iznogoud à 20h30. Prix : enfant ou groupe de 4 personnes 4€ / personne, adulte 5€. 	Club des gais lurons 03 83 36 76 14 Esaf54@wanadoo.fr AQCLB 06 82 83 67 55
Dimanche 24 avril	Voyage à Paris avec visite guidée et commentée de la capitale en car grand luxe et croisière en bateau mouche. Départ du parking de la Cascade à 7h30, retour prévu vers 23h. Inscriptions : salle 14 du CILM le mardi et vendredi de 14h à 17h.	Foyer de l'amitié 03 83 96 56 88 03 83 96 11 34
Vendredi 29 avril	Journée «contes» avec Serges Laly, conteur de "l'Etoile et la Lanterne" au CILM : en matinée pour les scolaires (2€), à 20h30 pour tous publics (6€).	Esaf 54 03 83 97 03 16
Samedi 30 avril	Onsultation juridique gratuite au CILM, 23 rue de la Meuse à Champ le Boeuf de 9h30 à 11h30.	
Dimanche 1er mai		Lynx Maxévillois 06 24 85 06 26 03 83 98 14 99
	Journée citoyenne avec jeux pour enfants, expositions, buvette et restauration dans le parc de la mairie de 11h à 17h. Entrée libre.	Parti Socialiste de Maxéville 06 10 04 46 00 - 06 81 07 36 82
Mercredi 4 mai	Salon des vacances. Voir p2.	Ville de Maxéville
Jeudi 5 mai	▶ Basket : seniors A/St Nicolas à 18h30 au complexe Léo Lagrange.	Lynx Maxévillois 03 83 98 14 99











Carnet

- Bienvenue à...

 Amandine Harmand, née le 5 février
- Safia Totofidy, née le 11 février
- Naïla Totofidy, née le 11 février
- Stéphane Coster, né le 22 février
- Julien Hureaux, né le 4 mars
- Léa Le Cardonnel, née le 8 mars

Ils se sont unis...

- Eric Goncalves et Eliza Reis, mariés le 26 février
- Fabrice Lerognon et Sandrine Landwerlin, mariés le 12 mars

Ils nous ont quittés...

- Andrée Geoffroy épouse Millot, décédée le 28 janvier
- Agnès Hoy veuve Hehn, décédée le 11 février
- David Alaime, décédé le 13 février
- Robert Kisler, décédé le 17 février
- Claudie Sigrist veuve Feit, décédée le 26 février
- Henri Kropacz, décédé le 3 mars
- Marie Thérèse Jacob épouse Fesneau, décédée le 3 mars
- Gilbert Mougin, décédé le 3 mars
- Michel Olivier, décédé le 16 mars

Déclarez vos revenus en ligne

En complément des dispositifs d'accueil des services traditionnels, le portail «www.impots.gouv.fr» propose aux usagers un bouquet de services en ligne. Afin d'inciter les contribuables à préférer ce mode de transmission à l'envoi de documents papiers, l'administration fiscale offre des avantages aux contribuables qui effectueront par Internet leur déclaration de revenus 2004

1 - Une réduction d'impôt de 20€ :

Pour en bénéficier vous devez, lors de votre déclaration en ligne, vous engager à régler votre impôt sur le revenu pour l'année en cours par prélèvements mensuels, prélèvement à l'échéance ou paiement par voie électronique, en cochant la case : "oui je m'engage".

Cette réduction diminuera d'autant le montant de votre impôt pour 2005.

2 - Un délai supplémentaire :

La date limite générale de dépôt de la déclaration papier est fixée au 4 avril à minuit. En effectuant votre déclaration sur Internet, vous aurez jusqu'au 12 avril à minuit.

3 - Une estimation immédiate de votre impôt :

Une fois votre déclaration remplie, vous avez connaissance du montant de l'impôt que vous aurez à payer.

La très grande majorité des usagers peut utiliser le service de déclaration en ligne. Cependant, du fait de certaines règles de gestion du service, il existe quelques exceptions.

N'hésitez donc pas à vous connecter sur le site protégé www.impots.gouv.fr pour bénéficier de ces avantages.



Décès de Henri Kropacz

Henri Kropacz, adjoint au maire de Maxéville, est décédé jeudi 3 mars à son domicile à l'âge de soixante et un ans. Cet homme dont le dévouement et la gentillesse ont profondément marqué les personnes qui l'ont côtoyé, est né le 31 mai 1943 à Sibiville dans le Pas-de-Calais

Il décide à dix-neuf ans de s'engager dans l'armée de terre. Commence alors pour lui une longue et exemplaire carrière au cours de laquelle il a exercé avec brio maintes activités dont celle d'instructeur. Il prend ainsi la tête en 1973 du centre d'instruction et d'entraînement à la conduite (CIEC) de Belfort. Désigné en 1980 président des sous-officiers du 35ième régiment d'Infanterie, il accède un an plus tard au grade de major et achèvera sa brillante carrière de sous-officier le 1er juillet 1999, décoré de la médaille de la défense nationale, échelon Bronze et de la médaille militaire.

Homme généreux, il a su transposer dans la vie associative cette conscience professionnelle et ce souci de l'autre que tous lui ont toujours

reconnu. A la fois correspondant bénévole pour la mutuelle militaire, surveillant attaché au rectorat de Nancy-Metz, il s'est également investi avec enthousiasme dans la vie d'une commune qu'il habitait depuis peu mais qu'il a profondément aimé. Conseiller municipal en 2001, il est nommé à l'automne 2003, au poste difficile d'adjoint aux affaires scolaires et à la petite enfance. Tâche qu'il a remplie avec efficacité et justice. Tous à la mairie et dans son quartier des Aulnes gardent de lui le souvenir d'un homme disponible, témoignant dans son rôle d'adjoint d'un réel sens de l'équité.

Ce dévouement pour les autres, il l'a transposé de la même manière dans son cercle familial. Marié à Roberte Lheureux qu'il a épousée le 30 avril 1975, il a eu deux enfants, Chantal et Bruno, dont il était très proche, presque inséparable. Grand-père affectueux, il a su nouer avec ses trois petitsenfants Océane, David et Valentin, une relation exceptionnelle, empreinte d'amour et de complicité.

Profondément affecté par le décès de son épouse, le 1er décembre dernier et par une longue maladie qu'il a affrontée avec courage et dignité, il avait souhaité honorer jusqu'au bout son mandat d'adjoint.

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 7 mars en l'église Saint-Martin de Maxéville. Nos condoléances.

Tiré de l'Est Républicain (O.L.)

Prochaine séance du **Conseil municipal**

Elle aura lieu le lundi 2 mai à 20h en mairie.

Délibérations adoptées lors du Conseil municipal du 7 mars

A l'unanimité

Modification du tableau des effectifs à compter du 1er mai 2005.

Prenant en compte la création d'un emploi d'agent d'entretien à temps complet.

Réalisation du PiMax et du bulletin annuel engagement d'un journaliste pigiste.

..chargée d'apporter son concours à la rédaction de ces revues. Le coût brut mensuel de cette prestation est de 640€ charges sociales non comprises.

Subvention au Comité des Œuvres Sociales du nersonnel communal.

son montant au titre de l'année 2005 est fixé

Avance sur subvention aux Lynx Maxévillois pour l'organisation des Foulées Maxévilloises du 22

Le vote des subventions aux associations intervenant fin mars - début avril, cette avance de 5.000€ permettra à l'association de faire face aux engagements financiers préalables indispensables au bon déroulement de cette manifestation. Serge El Founi n'a pas pris part au

Convention avec la halte garderie parentale «Les petits lutins» pour l'accueil d'enfants Maxévillois.

En contrepartie d'un versement par la Ville de 0,30€ par heure de présence d'un enfant Maxévillois, cette structure Malzévilloise n'appliquera plus de majoration tarifaire aux usagers de notre commune.

Charte de jumelage entre Maxéville et Poienile Izei.

Sa signature permettra d'officialiser les nombreux liens d'amitié tissés depuis 13 ans avec ce village roumain. Les cérémonies officielles se dérouleront en Roumanie courant avril et à Maxéville au printemps 2006, lors de la célébration du 15e anniversaire du jumelage avec Ramstein Miesenbach.

Acquisition par la ville des parcelles cadastrées AC 14 et 615: Modification de la délibération du 8 novembre

...pour intégrer Monsieur Bernard, également propriétaire des dites parcelles, à la transac-

Aménagement de l'entrée du parc de la mairie sur la rue Marcel Simon - engagement des tra-

L'appel d'offres ouvert est lancé ainsi que l'acquisition du terrain cadastré AB552/553 et AB 53, indispensable pour cette réalisation. Le Conseil Général de Meurthe et Moselle est sollicité pour l'attribution d'une subvention.

Subventions départementales - fonds d'équipement communal.

Le Conseil approuve le projet de réaménagement de l'aire de jeux du parc de la mairie. Il autorise le lancement de la consultation et une demande de subvention auprès du Conseil Général de Meurthe et Moselle pour sa réalisation.

Bilan annuel 2004 de la politique foncière des collectivités locales.

Le Conseil municipal prend acte des acquisitions effectuées par la Ville pour renforcer son patrimoine foncier, créer de nouveaux jardins familiaux et réaliser l'extension du parc ainsi que des propriétés cédées à Solorem et à Maxedis.

A la majorité

Bail de location IRH Environnement.

Travaux de réhabilitation de l'ancienne usine Asat - demande de subventions.

Modification des délégations du maire pour certaines affaires prévues à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Pour lui autoriser des ouvertures de crédits dont le décaissement permettra de pallier des défaillances temporaires de liquidités, ou d'attendre des niveaux de taux favorables dans le cas de prêts à long terme. Leur durée maximale est de 12 mois dans la limite de 450.000€. 6 Conseillers se sont abstenus.

Permanence des élus de la gauche plurielle

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Marie-Thérèse Kribs et Romain Miron assureront une permanence de 18h à 19h le

- vendredi 8 avril à l'école Moselly des Aulnes
- vendredi 15 avril au CILM à Champ le Boeuf.

La glisse

Classe de neige - Ecole élémentaire André Vautrin

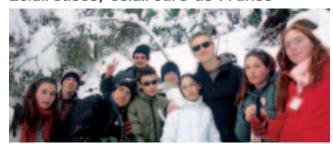
Du 16 au 29 janvier dernier, une trentaine d'élèves de CM2 des classes de Mesdames Taveneaux et Hosmann a profité d'un séjour classe de neige à St Jean en Royans dans le Vercors. Outre le ski, les balades en raquettes et la découverte de l'environnement montagnard, de nombreuses activités étaient au programme, dont la visite du musée de la préhistoire où les enfants ont fabriqué un couteau à moissonner à la manière des hommes préhistoriques.



...et plein d'autres souvenirs inoubliaoles. aue rappelleront sûrement, en attendant l'expo destinée aux parents qu'ils

organiseront avec leurs enseignants au titre de l'exploitation pédagogique du séjour!

Eclaireuses, éclaireurs de France



En partenariat avec le groupe de la Meute Vosgienne, le groupe de Maxéville à organisé un séjours ski d'une semaine dans les Vosges qui a permis à quinze jeunes et trois parents du quartier des Aulnes de découvrir les multiples paysages et activités locales, et de profiter de joyeuses animations : karaoké, grands jeux dans les bois, concours de cuisine, d'iglou...

Animations pour les 10-18 ans durant les vacances de Pâques

Pour les vacances de Pâques, nous avons d'ores et déjà organisé des activités en partenariat avec la MJC, l'AS Champ le Bœuf, l'AQCLB, le CRIJL, les Eclaireurs de France.. : Accrobranche, sortie vélo, flag (foot américain), escalade, ateliers mosaïque, cuisine, jeux de rôle... Le programme complet sera bientôt disponible en mairie et dans les complexes sportifs.

Si tu as d'autres projets et que tu es prêt(e) à t'investir pour les réaliser, nous pouvons t'aider. Rejoins nous :

- au complexe Marie Marvingt les lundis de 17h à 19h et les mercredis de 14h à 16h,
- au complexe Léo Lagrange les mercredis de 16h à 18h,
- au local des Eclaireurs de France, Tour Panoramique, les mardis de 14h à 17h30 et les mercredis de 14h à 16h.

Tu peux aussi nous contacter au 03 83 37 96 52 ou au 06 24 85 06 16 ou sur www.mairie-maxeville.fr.

Formation d'animateurs et de directeurs de centres de vacances et de loisirs

Les Éclaireuses et Éclaireurs de France de la région Lorraine-Alsace, l'Association mixte et laïque du Scoutisme Français, organisent différents modules de formation BAFA et BAFD ouverts à tous.

1 - Stages de Base BAFA à St Etienne les Remiremont pour devenir animateur : du 24 avril au 1er mai ou du 22 au 29 juin. Tarif : 445€ 2- Stages d'approfondissement BAFA dans les Vosges : pour obtenir le brevet d'animateur en centre de vacances et de loisirs. : Du 17 au 23 avril (thème : nature et plein air) ; du 25 avril au 1er mai (thème : les arts du spectacle) ou du 23 au 29 octobre (thème : les arts du spectacle). Tarif : 440€

3- Stage de base BAFD à St Etienne les Remiremont, première étape du cursus de formation pour devenir directeur en centre de vacances et de loisirs : Du 16 au 24 avril. Tarif : 490€. Nous pourrons également vous proposer des stages pratiques

(sous réserve de la validation du stage de base). Contacts : Dans les Vosges 03 29 61 06 26, en Meurthe et Moselle

au 03 83 96 74 59, en Moselle au 03 87 74 96 09, mail : lorrainealsace@eedf.asso.fr

Messages des associations

Amnésia:

Quelques places sont encore disponibles dans notre cours de théâtre pour enfants tous les mercredis de 14h à 16h au 5 rue de la Crusnes. Contact: Chantal Storq 03 83 28 65 11.

Fédération des Œuvres Laïques :

Tu as entre 3 et 12 ans ? Rejoins-nous chaque mercredi de 7h30 à 18h, hors vacances scolaires pour partager de grands jeux, des sorties et des ateliers avec les animatrices à Max'Anim avenue Patton et au CILM.

Les Canailloux :

La halte garderie sera fermée du vendredi 22 avril au lundi 2 mai. Contact : Dominique Clémençon 03 83 96 48 47.

Consultations juridiques, collectes des hétérogènes... Retrouvez toutes les dates dans l'agenda.



